

Bruxelles, le 21 mars 2022

CM 2304/22 PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires économiques et financières) ECCL, Luxembourg 5 avril 2022

Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Affaires économiques et financières	
Virement n° DEC 06/2022 (Section III – Commission) Approbation	C
Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 609/2014 afin de renforcer la prévisibilité pour les États membres et de clarifier les procédures de résolution des contentieux lors de la mise à disposition des ressources propres traditionnelles, de la ressource propre fondée sur la TVA et de la ressource propre fondée sur le RNB <i>Adoption</i>	C
Justice et affaires intèrieures	
Deuxième protocole additionnel à la convention de Budapest	C
a) Décision du Conseil autorisant la signature Adoption	C
b) Décision du Conseil autorisant la ratification Accord de principe Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte	C
Sur la base d'une proposition de la Commission	

CM 2304/22

1